



# Buhez An Dre

## Bulletin communal n° 363 – Janvier 2023

Amies tréviennes, amis tréviens, bonjour.

L'année 2022 se termine et il est temps d'en dresser le bilan.

Les problèmes de santé semblent moins prégnants pour la plupart d'entre nous, mais ce n'est pas gagné pour autant. Grâce aux efforts de chacun, la pandémie est moins virulente et s'éloigne petit à petit. Mais il faut rester vigilants. Des moyens de protection et de prophylaxie existent, utilisons les. Les inconvénients, lorsqu'ils existent, sont bien moins graves que la maladie elle-même.

Mais un autre mal, tout autant gravissime, est à nos portes. Je pense à cette guerre fratricide qui déchire l'Ukraine et la Russie. Fratricide car les deux parties parlent la même langue, ou peu s'en faut, pratiquent la même religion, partagent un mode de vie quasi équivalent, étaient anciennement réunis sous la même bannière. Aujourd'hui, un fossé immense les sépare, celui qui fait la différence entre l'autoritarisme et la dictature de l'agresseur et la démocratie et l'aspiration à notre mode de vie occidental de la victime.

Les champs de bataille sont loin, le son du canon est à peine audible, mais nous ressentons les effets du conflit dans notre vie quotidienne, coût de l'énergie et des matières premières, inflation galopante, insécurité, anxiété.

Heureusement, tout le tableau n'est pas noir, il reste quelques fenêtres de bonheur. Ces jours derniers, les amateurs de ballon rond ont pu se régaler, car même si l'Argentine a remporté la victoire finale, nos joueurs, et la France derrière eux, n'ont pas démerité et n'ont pas à rougir. Malgré tout, cela reste quand même du sport, au moins pour les joueurs sur le terrain.

Et pour rester dans le même esprit, nous devons serrer les coudes et continuer vers l'avenir. Cependant, il ne faut pas renier le passé. Au contraire il faut en tirer les leçons pour ne pas répéter nos erreurs. A Trémaouézan, nous sommes capables de continuer notre marche en avant afin de faire grandir la commune.

Il n'y a pas de petites communes, plus ou moins grandes, il n'y a que des communes. Si chaque citoyen veut s'en donner la peine, sa commune peut grandir, se développer et garantir ainsi son avenir. Il faut croire en l'avenir, il faut croire en un bonheur simple, pas malade, un toit sur la tête, de quoi manger chaque jour.

En paraphrasant je ne sais plus qui, je conclurai par la citation "Ce qui ne nous tue pas nous rends plus forts".

Bonne année 2023, tous mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous.

**Hervé LIEGEOIS**

**Le Maire de  
Trémaouézan,  
les Adjointes,  
les  
Conseillers  
Municipaux et  
le personnel  
communal,  
vous  
présentent  
leurs  
Meilleurs  
Vœux pour  
2023**

**Mairie – 1, venelle des Enclos – 29800 TREMAOUEZAN**

**Tel : 02.98.20.87.12**

**Courriel : [mairie-tremaouezan@wanadoo.fr](mailto:mairie-tremaouezan@wanadoo.fr)**

# Avis de la Mairie

Mr Julien LIBER intègre l'équipe du personnel communal à partir du 3 Janvier 2023 pour assurer différentes fonctions périscolaires (garderie , cantine, etc..).

## Modification du PLUI

Durant toute la durée de la concertation, un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la procédure de modification n°1 du PLUI est mis à la disposition du public :

- en version dématérialisée sur le site internet de la CAPLD : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/modification-n1-du-plui/>

- en version papier, aux jours et heures habituels d'ouverture, à la Mairie de Trémaouézan, et au siège de la Communauté d'agglomération (Maison des Services Publics – 59, rue de Brest à Landerneau).

Ce dossier de concertation comprend les *pièces de procédure* ainsi que le *registre de concertation* sur lequel les habitants peuvent écrire leurs observations. Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancement du dossier, notamment par les notices techniques lorsqu'elles seront décidées.

**Le Maire présentera ses vœux pour la nouvelle année 2023 le vendredi 6 janvier à 19h00 à la salle polyvalente.**

### Tarifs Périscolaires 2023

Par délibération du 13 Décembre 2022, le conseil Municipal a décidé le relèvement des tarifs du périscolaire de 3% à partir du 1er janvier 2023.

Plus d'informations sur le site internet de la commune :

Page : jeunesse / école et vie scolaire :

<https://tremaouezan.bzh/ecole-et-vie-scolaire>



Les tarifs seront donc :

	Coût de la prestation	TARIFS ÉXTERIEUR	TARIFS Communal trémaouézan/ Plouédern
Garderie matin	3,02	3,02	2,32
Garderie soir	3,92	3,92	3,06
Cantine	5,92	5,92	4,20



### TRAVAUX

Des travaux de renouvellement d'une conduite d'eau potable ont lieu sur la commune, entre Le Helles sur la VC4 et le carrefour de la VC1 à Plouédern, la fin est prévue le 16 janvier 2023,

Ces travaux provoqueront des restrictions de circulation et la mise en place de déviations temporaires. Pour assurer la sécurité des personnels et le bon déroulement des travaux, seul l'accès des riverains et des secours sera autorisé. Des déviations seront mises en place afin de permettre la continuité des circulations. Les transports scolaires seront assurés normalement.

La circulation sera autorisée sur une chaussée rétrécie ponctuellement. La plus grande prudence est demandée aux usagers afin de garantir la sécurité de tous.

Pour les riverains, l'accès aux propriétés sera assuré, avec quelques perturbations possibles mais limitées dans le temps. Il n'y aura pas de coupure générale d'alimentation en eau. Seule une coupure ponctuelle aura lieu lors du branchement de chaque abonné sur la nouvelle conduite, plus ou moins longue selon la nature et l'ampleur des travaux nécessaires. A l'issue des travaux, les lieux seront remis à leur état initial, conformément à un état effectué avant travaux.

La commune et les entreprises comptent sur le civisme de chacun pour que cette opération, au bénéfice de tous, se déroule dans de bonnes conditions."



## Tartiflette à Trémaouézan

### Suivie d'une soirée dansante

Organisée par l'Amicale laïque de l'école de Trémaouézan  
Pour une école dynamique !

Venez nombreux !

**Samedi 28 janvier 2023 dès 19h**

Salle Polyvalente

#### Tarifs des repas :

- adultes (tartiflette, salade verte, glace, café) : 12 €
- enfants (tartiflette, glace) : 8,50 €

Sur réservation au 06 26 69 95 62 ou [apeamicalelaïque@gmail.com](mailto:apeamicalelaïque@gmail.com)



### BON D'INSCRIPTION

À déposer dans la boîte aux lettres de l'école ou à renvoyer par mail :  
[apeamicalelaïque@gmail.com](mailto:apeamicalelaïque@gmail.com)

NOM : .....

Prénom : .....

Nombre de repas :

Adultes : \_\_\_\_\_ Enfants : \_\_\_\_\_

- .....à emporter
- .....sur place

*Merci de votre participation !*

# informations utiles, petites annonces



Si vous souhaitez nous faire parvenir un article ou une annonce, envoyez-les à l'adresse suivante : [Buhezandre@remaouezan.bzh](mailto:Buhezandre@remaouezan.bzh)

Les articles pour le bulletin de Février sont à nous faire parvenir pour le 20 Janvier.

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes.
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson.

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr>



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Tous les élevages de volailles non commerciales doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr) Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisés pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.

**!** Si une mortalité anormale est constatée  
Conservé les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire>

Si vous souhaitez nous faire parvenir un article ou une annonce, contactez nous

## Sapin malin !

POUR QUE VOTRE SAPIN CONTINUE À BRILLER, FAITES LE BROYER !

**DU 06 AU 20 JANVIER 2023**

CONSULTEZ LES DATES ET LIEUX DES 13 SITES DE BROYAGE SUR : [WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR](http://WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR)

LES SAPINS DEVONT ÊTRE DÉPOURVUS DE PIED, SOCLE, PIÈCE EN MÉTAL (CLOUS, VIS...), SAC À SAPIN ET DÉCORATION

APPORTEZ UN SAC POUR RECUPERER VOTRE BROyat

SERVICE ENVIRONNEMENT 02 98 21 34 49 [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

Opération Sapin Malin  
Le Samedi 14 Janvier 2023 de 10h à 12h30, parking du Stereden à Plouédern

## Cafés des Aidants

Le programme du premier semestre 2023 des Cafés des Aidants qui se dérouleront à Landerneau, Loperhet et au Tréhou.

Pour plus d'information : [clic@capld.bzh](mailto:clic@capld.bzh)  
02.98.85.99.08



Scannez-moi pour découvrir le nouveau site et y retrouver les anciens bulletins municipaux

[remaouezan.bzh](http://remaouezan.bzh)